

Contrôle de légalité. Délibération organisant la télétransmission des actes de la commune

Délibération pour la mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats au sein d'une collectivité

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1, L 3131-1 et L 4141-1 ;

Considérant que la commune souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture,
Considérant que, après une consultation dans le cadre du code des marchés publics, la société ... a été retenue pour être le tiers de télétransmission ;

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,
après en avoir délibéré (modalités du vote à préciser) :**

- décide de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité ;
- donne son accord pour que le maire signe le contrat d'adhésion aux services ... pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité;
- autorise le maire à signer électroniquement les actes télétransmis (*procédure facultative*) ;
- donne son accord pour que le maire signe le contrat d'adhésion aux services ... pour le module d'archivage en ligne (*le cas échéant*) ;
- donne son accord pour que le maire signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture ..., représentant l'Etat à cet effet ;
- donne son accord pour que le maire signe le contrat de souscription entre la commune et ... (*mettre le nom du prestataire de service de certificat électronique*).
- désigne M./Mme..... et M./Mme en qualité de responsables de la télétransmission. (*désigner 2 personnes*)

Fait à ..., le ...

Signature

*Les modèles sont présentés à titre **indicatif**. Ils ne sauraient être repris en l'état sans être adaptés.*